



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.536/4

ONU 
**programme pour
l'environnement**



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

7 juin 2022
Français
Original : Anglais

Deuxième réunion du Comité de Pilotage du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins financé par l'Union européenne

Visioconférence, 7 juillet 2022

Point 4 de l'ordre du jour : Plan de communication et de visibilité 2021-2022

Plan de communication et de visibilité du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins pour la période 2022-2023

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2022

1 Introduction

1. L'objectif du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins est de renforcer et de soutenir la mise en place du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée. S'appuyant sur le précédent Projet MED sur les déchets marins mené sur la période 2016-2019, le Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins apportera un appui à la mise en place du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée mis à jour (Decision IG.25/9, COP 22, Antalya, Turkey, December 2021) aux niveaux national, sous-régional et régional, en mettant l'accent sur les pays du sud de la Méditerranée, à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

2. À cette fin, une stratégie de communication efficace est nécessaire afin de faciliter aussi bien la communication interne et externe que les échanges à propos des résultats, des bonnes pratiques et des enseignements tirés. Cette stratégie devrait en outre s'adresser aux décideurs afin d'aborder certains points clés stratégiques et notamment de garantir leur soutien à la mise en œuvre des dispositions du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée mis à jour et de la coopération régionale. Elle devrait également s'adresser à d'autres publics essentiels, tels que des experts et des scientifiques, et à d'autres acteurs principaux des pays bénéficiaires et en Méditerranée susceptibles de contribuer à ce processus.

3. Dans ce contexte, le plan de communication et de visibilité du Projet vise à recenser les principaux objectifs et mettre en avant les groupes cibles et les activités majeures ainsi que les activités de communication et leurs modalités de mise en œuvre afin de garantir la bonne diffusion des résultats et des réalisations atteints dans le cadre du Projet.

4. Le plan de communication et de visibilité du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins facilitera aussi bien la communication interne et externe que les échanges à propos des résultats, des bonnes pratiques et des enseignements tirés. Il s'adressera en outre aux décideurs afin d'aborder certains points clés stratégiques et notamment de garantir leur soutien sur le long terme à la mise en œuvre des dispositions du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, y compris dans le cadre de la coopération régionale. Par ailleurs, le plan de communication et de visibilité prévoit de toucher des experts et des scientifiques, ainsi que d'autres acteurs principaux des pays bénéficiaires et en Méditerranée.

5. Une liste complète des supports et activités de communication figure à l'**Annexe I** du présent rapport.

2 Objectifs généraux du projet en matière de communication

6. Les objectifs du plan de communication et de visibilité du Projet sont les suivants :

- sensibiliser au Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins et en permettre une meilleure compréhension, notamment à propos du soutien que le Projet reçoit de la part de l'Union européenne, de ses objectifs, du rôle des Parties contractantes et de la contribution du Projet au processus global de mise en œuvre des mesures essentielles visant la réduction et la prévention des déchets marins telles que prévues dans le Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, en vue d'assurer l'approbation et le soutien constant des parties prenantes et des partenaires tout au long de la mise en œuvre du Projet ;
- souligner l'importance de l'élaboration de mesures strictes et participatives visant la réduction et la prévention des déchets marins terminant leur course dans le milieu marin et côtier, ainsi que des effets néfastes des microplastiques, des apports fluviaux et des déchets marins sur le biote ;
- diffuser les connaissances sur l'état de la mer et des côtes méditerranéennes afin de soutenir la mise en place dans la région de mesures concernant la gestion des déchets marins fondées sur des données factuelles.

Groupes cibles

7. Le plan de communication et de visibilité du Projet visera les groupes suivants :

Décideurs :

- a) points focaux désignés du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins, représentant l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie, notamment : fonctionnaires gouvernementaux, décideurs politiques, ministères compétents (par exemple, ministères de l'Environnement, de la Pêche, du Tourisme, de la Planification maritime et terrestre, des Forêts, de l'Agriculture, des Eaux, du Développement local, de l'Industrie, etc.) ;
- b) représentants des instituts nationaux de recherche ;
- c) points focaux du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et points focaux nationaux des composantes du PAM [notamment le Programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution dans la Méditerranée (MED POL), le Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées (CAR/ASP), le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (CAR/CPD) et le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)] ;
- d) professionnels et gestionnaires.

Experts et scientifiques :

- a) experts participant aux groupes de correspondance de l'approche écosystémique sur la surveillance de la pollution et des déchets marins dans le cadre de la Convention de Barcelone ;
- b) scientifiques, institutions scientifiques et réseaux pertinents dans la région méditerranéenne, notamment les institutions et initiatives de l'Union européenne [Groupe technique Déchets marins (TGML), Agence européenne pour l'environnement (AEE), réseau européen d'observation et de données du milieu marin (EMODnet)].

Secteur privé :

- a) alliance pour en finir avec les déchets plastiques (Alliance to end plastic waste) ;
- b) bureaux locaux du Pacte mondial des Nations Unies dans les pays bénéficiaires ;
- c) représentants du secteur de la production et de la fabrication de plastique ;
- d) chambres de l'industrie et du commerce et autres organisations de soutien aux entreprises ;
- e) autres acteurs principaux de la filière plastique, par exemple les entreprises de gestion des déchets et de production de cosmétiques ;
- f) exploitants d'entités dont l'activité est liée directement ou indirectement à la génération ou au traitement des déchets marins (sociétés de transport maritime, installations de réception portuaires, organismes de gestion des déchets, etc.).

Autres Projets et initiatives pertinents :

- a) autres projets, institutions, réseaux, initiatives et processus régionaux en Méditerranée [INDICIT II, Projet « Water and Environment Support » (WES), Plastic Busters MPAs, etc.] ;
- b) autres projets et initiatives mondiaux [Projet de partenariats GloLitter entre l'Organisation maritime internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Gouvernement de Norvège, etc.] ; organisations intergouvernementales et autres conventions ou accords pertinents [par exemple, Secrétariat permanent de la Commission de la mer

¹ <http://gpmlmednode.org/>

Noire, Commission générale des pêches pour la Méditerranée (FAO/CGPM), Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS), Organisation maritime internationale (OMI)].

Grand public :

- a) citoyens et visiteurs des pays de la région méditerranéenne, en particulier les résidents de zones côtières participant à des activités côtières (notamment le tourisme, le transport maritime, l'agriculture, etc.) ;
- b) organisations non gouvernementales (ONG) traitant de la pollution, des déchets marins, de l'éducation environnementale, de la science participative, de la conservation de la diversité biologique marine et côtière (par exemple MEDASSET, Birdlife International, etc.) ;
- c) instituts universitaires (études commerciales) et d'enseignements proposant des formations spécialisées dans le domaine du tourisme.

8. Des résultats spécifiques sont envisagés pour chaque groupe cible, en lien avec les objectifs de l'action et les phases du Projet :

Décideurs : les décideurs sont conscients de l'importance de la mise en œuvre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, du Plan d'action pour une consommation et une production durables, de l'approche écosystémique (EcAp) et du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes (IMAP) en vue d'atteindre un bon état écologique et la propreté de la Méditerranée et de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD 14) et à la résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA) relative aux déchets marins. Ils sont également conscients des principaux problèmes relatifs aux déchets marins ayant une incidence sur le milieu marin et côtier en région méditerranéenne et qui exigent des actions supplémentaires afin d'atteindre un bon état écologique, ainsi que des exigences principales des réglementations internationales et régionales visant à aborder la question des déchets marins et des outils qui pourraient être employés afin de résoudre ce problème. Les professionnels et gestionnaires **sont conscients** des principaux problèmes relatifs aux déchets marins ayant une incidence sur le milieu marin et côtier en Méditerranée et participent à la mise en œuvre à l'échelle nationale du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes.

Experts et scientifiques : les scientifiques sont conscients des objectifs, résultats, réalisations et développements principaux du Projet et de ses activités nationales et régionales (en coordination avec les autorités nationales compétentes) et participent à l'élaboration de nouvelles mesures essentielles visant la réduction et la prévention des déchets marins ou à la mise à jour de mesures existantes, ainsi qu'au recensement des effets néfastes des déchets marins sur le milieu marin et côtier et son biote. Ils sont également conscients des processus de l'IMAP et contribuent aux réflexions concernant la surveillance de la diversité biologique ainsi qu'à sa mise en œuvre et à l'établissement de rapports à ce propos.

Secteur privé : i) les sociétés privées sont conscientes des problèmes que pose la mauvaise gestion des déchets plastiques et se sont engagées à trouver les meilleures solutions en ce qui concerne les options de fin de vie et la promotion de produits de substitution. Les organisations de soutien aux entreprises profitent de cette occasion pour encourager les entreprises qui offrent d'autres solutions que les plastiques à usage unique. Le secteur de la collecte informelle des déchets participe aux dispositifs relatifs à la responsabilité étendue des producteurs. ii) Les exploitants de ports et de marinas, les opérateurs de collecte, livraison et gestion des déchets, les sociétés de transports maritimes et tous les autres acteurs concernés reçoivent des informations à jour concernant les obligations relatives à l'Annexe V de la Convention MARPOL et les législations en vigueur dans ce domaine dans leurs pays

respectifs.

Autres projets et initiatives pertinents : les publics cibles sont conscients de la contribution du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins à la mise en œuvre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables, du Plan d'action pour la conservation des tortues marines de Méditerranée, de l'approche écosystémique et de l'IMAP dans la région méditerranéenne, ainsi que de son appui à l'élaboration du rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée. Ils sont également conscients des possibilités en matière de synergie et de collaboration qui pourraient émerger au cours des phases actuelles et à venir. Ce groupe cible est également important pour la pérennité de l'action proposée.

Grand public : les citoyens, les groupes de citoyens, les ONG, les autres entités connexes ainsi que les visiteurs des pays de la région méditerranéenne sont sensibilisés aux questions environnementales essentielles de la mer et des côtes méditerranéennes, en particulier en ce qui concerne les déchets marins, ainsi qu'aux pratiques plus durables et responsables qu'ils peuvent adopter afin de soutenir les efforts de protection de la mer et des côtes méditerranéennes contre les déchets.

1 Résultats attendus et indicateurs connexes

8. Les résultats attendus du plan de communication et de visibilité du Projet, ainsi que leurs indicateurs, sont les suivants :

- a) les parties prenantes et décideurs principaux sont davantage conscients de l'importance de la mise en œuvre effective du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables, de l'approche écosystémique et de l'IMAP ainsi que des réglementations internationales et régionales en la matière dans la région méditerranéenne afin de soutenir la mise en place de mesures contre les déchets marins fondées sur l'observation – **INDICATEUR** : nombre de parties prenantes et de décideurs ayant connaissance de la mise en œuvre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, de l'approche écosystémique et de l'IMAP ;
- b) les parties prenantes et décideurs principaux sont conscients des résultats du processus de mise en œuvre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée ainsi que de l'évaluation du statut de la mer et des côtes méditerranéennes et de leur incidence sur les actions futures nécessaires pour atteindre un bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes en matière de déchets marins, notamment par l'intermédiaire des résultats de l'évaluation présentée dans le rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (en se concentrant sur l'indicateur potentiel n° 24 de l'IMAP, « déchets marins et microplastiques fluviaux s'échappant des installations de traitement des eaux usées ») – **INDICATEUR** : nombre de parties prenantes et de décideurs ayant connaissance des résultats et découvertes pertinents pour la mise en œuvre des mesures visant la réduction et la prévention des déchets marins et pour la surveillance et l'évaluation des déchets marins relatives aux indicateurs sélectionnés ; nombre de supports de communication et d'événements augmentant la visibilité de ces résultats ;
la communauté scientifique travaillant sur la recherche et les sciences marines et l'océanographie est informée des progrès du Projet et des enseignements tirés afin de fournir des éléments d'orientations pour de futures recherches en appui à l'évaluation de l'état de la mer et des côtes méditerranéennes en matière de déchets marins – **INDICATEUR** : nombre de communications, publications, affiches et conférences diffusées auprès des entités scientifiques. Le nombre de personnes auxquelles les documents sont envoyés, le nombre de personnes visitant la page du Projet sur le site Web du PNUE/PAM et/ou le nombre de personnes téléchargeant les documents sur le site Web du Projet pourraient constituer des indicateurs supplémentaires ;
- c) le soutien de l'Union européenne au Projet et à la Convention de Barcelone est visible – **INDICATEUR** : nombre de rapports et de publications mentionnant le Projet et ses réalisations, respectant les lignes directrices relatives à la visibilité des projets financés par l'Union européenne et mis en œuvre par les partenaires de mise en œuvre du Projet. Le nombre de personnes auxquelles les documents sont envoyés, le nombre de personnes visitant le site Web du Projet et/ou le nombre de personnes téléchargeant les documents sur le site Web du Projet pourraient constituer des indicateurs supplémentaires.

¹ <http://gpmlmednode.org/>

2 Activités principales et indicateurs connexes

9. Les activités régulières de communication relatives au Projet dans son ensemble incluront :
- l'élaboration d'une brochure présentant le Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins dans le contexte général de la mise en œuvre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée et ses différentes phases [Projet MED sur les déchets marins, Accord de coopération avec le Ministère italien de l'environnement, de la protection du territoire et de la mer (MATTM)], reflétant les progrès accomplis ainsi que les défis à relever, pour diffusion en ligne et au cours de réunions et événements nationaux, régionaux et internationaux pertinents – INDICATEURS : publication de la brochure en trois langues (anglais, français, arabe), nombre d'événements au cours desquels la brochure a été diffusée, nombre de parties prenantes touchées. PUBLIC CIBLE : décideurs, donateurs, partenaires ;
 - l'élaboration par les partenaires du projet d'un document conjoint de communication annuelle soulignant les réalisations, les supports et outils essentiels, les résultats obtenus et les enseignements tirés ; ce document sera distribué par chaque organisation par l'intermédiaire de leurs lettres d'information électroniques (y compris la lettre d'information du PAM) et de leurs sites Web et médias sociaux ainsi qu'à l'occasion des événements qu'elles organisent – indicateurs : nombre de documents de communication élaborés et diffusés chaque année pendant la durée du Projet, nombre de parties prenantes touchées. Public cible : tous les groupes cibles ;
 - la mise en place et mise à jour régulière d'une section consacrée au Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins sur le site Web principal du PNUE/MAP ainsi que sur les sites Web des autres partenaires de mise en œuvre, mise à jour régulièrement en fonction des progrès de la mise en œuvre globale du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée et/ou de l'approche écosystémique et de l'IMAP afin de refléter les réalisations principales du (documents, outils, etc.) – indicateurs : nombre de pages Web consacrées au Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins, nombre de vues sur la page du Projet. Public cible : tous les groupes cibles ;
 - la diffusion des actualités concernant le Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins par l'intermédiaire de la publication régulière d'articles et de communiqués de presse dans la lettre d'information du PAM et dans celles des partenaires de mise en œuvre, et diffusion de mises à jour essentielles concernant les principales réalisations sur les médias sociaux – indicateurs : nombre d'articles et de communiqués de presse publiés au sujet des activités et résultats du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins, nombre de communications partagées sur les médias sociaux et nombre de retweets ou likes. Public cible : décideurs, gestionnaires et scientifiques et partenaires du système PAM ;
 - la communication des résultats du Projet à l'échelle nationale par les partenaires locaux par l'intermédiaire des médias locaux (télévision, radio, presse) et des médias sociaux – indicateur : nombre d'articles, de communiqués de presse et de reportages télévisés ou radiophoniques diffusés au niveau national dans les pays bénéficiaires et augmentant la visibilité des activités et résultats du Projet. Public cible : décideurs et utilisateurs ;
 - la diffusion des résultats des données de surveillance du Projet par l'intermédiaire du système d'information IMAP – indicateur : nombre de vues et d'utilisateurs du système d'information IMAP. Public cible : scientifiques et utilisateurs ;
 - la diffusion des résultats des évaluations, simplifiés par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne ou page Web interactive consacrée au rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée et comprenant également une carte interactive (selon le coût et les fonds disponibles) expliquant la contribution du Projet à son élaboration – indicateur : nombre de vues et d'utilisateurs de la plateforme ou page Web. Public cible : tous les groupes cibles ;
 - la production de supports et outils de communication spécifiques à destination d'un

public plus large, par exemple de courtes vidéos éducatives ou de sensibilisation, des affiches, des brochures et des événements – indicateur : nombre de supports de communication élaborés à destination du grand public. Public cible : tous les groupes cibles, et plus particulièrement le grand public.

2 Activités de communication menées en lien avec des événements spécifiques :

10. Des activités de communication seront également menées en lien avec chaque événement, réunion ou atelier spécifique ainsi qu'avec les réalisations thématiques essentielles accomplies dans le cadre de ce Projet. Parmi ces événements figurent notamment :

- des réunions sur les meilleures pratiques en matière de déchets marins et réunions thématiques des CORMON sur les déchets marins organisées dans le cadre du présent Projet ou auxquelles le Projet contribue ;
- des réunions, consultations et ateliers nationaux principaux, notamment ceux relatifs à la mise en œuvre des différentes actions pilotes ;
- des supports et publications clés, le système d'information IMAP et le rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée ;
- en particulier, l'élaboration d'une stratégie de communication spécifique garantira une forte composante de communication au sujet de l'élimination progressive des plastiques à usage unique, en collaboration et en conjonction avec la stratégie de communication et de visibilité du Projet WES, financé par l'Union européenne.

11. Tous les documents du Projet ainsi que les supports de communication et de visibilité seront conformes au [Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne](#), auquel le PNUE/PAM et les composantes du PAM (c'est-à-dire MED POL, CAR/CPD, CAR/ASP et REMPEC) et les autres partenaires ou sous-traitants adhéreront pour la durée de mise en œuvre du Projet. Au cours de toutes les activités de communication relatives au Projet, des efforts particuliers seront déployés afin d'augmenter la visibilité du processus général de mise en œuvre dans la région du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, de façon globale et en synergie avec la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » de l'Union européenne et la mise en œuvre des directives sur les produits en plastique à usage unique de l'Union européenne, et ce afin de garantir la cohérence et la continuité en matière de communication entre le présent Projet et des projets connexes, terminés ou en cours, financés par l'Union européenne et d'autres initiatives et projets pertinents du PNUE/PAM.

3 Partenaires et responsabilités

12. L'Unité de coordination du PNUE/PAM aura la responsabilité principale de l'élaboration, de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi des actions de communication et de visibilité du Projet. L'Unité de gestion des projets organisera ces activités en collaboration étroite avec l'Unité des communications du PNUE/MAP, qui lui apportera son soutien. En outre, des représentants de tous les niveaux concernés de l'Unité de coordination du PNUE/PAM garantiront la promotion de la visibilité du présent Projet lors des principales réunions de gouvernance et d'autres réunions pertinentes, ainsi que par l'intermédiaire de présentations au cours d'événements externes. Les activités relatives au présent Projet seront très présentes dans les Programmes de travail du PNUE/PAM actuels et futurs, dans la nouvelle Stratégie à moyen terme (SMT), dans les rapports sur l'état d'avancement et autres documents de gouvernance essentiels du système PNUE/PAM, ainsi que dans les supports de communication du PNUE/PAM de façon générale. L'Unité de coordination garantira l'alignement des activités de communication du Projet aux activités de communication relatives à d'autres supports et évaluations pertinents du PNUE/PAM, ainsi qu'à la Stratégie d'Information et de Communication du PNUE/PAM.

13. Ces activités seront menées en collaboration étroite avec le Groupe spécial de Communication du PAM, dirigé par l'Unité de Coordination et rassemblant des spécialistes de la communication issus de toutes les composantes du PAM. Le PNUE/PAM cherchera à créer et saisir des occasions de synergie de mise en œuvre avec les plans de communication et de visibilité

¹ <http://gpmlmednode.org/>

de tous les projets financés par l'Union européenne et gérés et mis en œuvre par le Secrétariat (par exemple le Projet EcAp MED III, le Projet IMPA-MPA, etc.) ou par d'autres institutions (par exemple le Projet WES, financé par l'Union européenne). La communication ne sera pas cloisonnée : les projets soutenus par l'Union européenne « dialogueront » afin de garantir une visibilité et une efficacité maximales.

14. En outre, toutes les composantes pertinentes du PAM (MED POL, CAR/ASP, CAR/CPD et REMPEC) joueront un rôle important dans le soutien à la communication et à la visibilité du Projet par l'intermédiaire de leurs responsables de projets et responsables des communications désignés, en utilisant leurs plateformes, outils et réseaux de communication existants. Les composantes du PAM concernées assureront la visibilité du Projet au cours des événements qu'elles organisent et d'événements externes pertinents auxquels elles participeront.

4 Canaux de communication (liste non exhaustive)

15. Le portail du PNUE/PAM centralisera les contenus relatifs au Projet et servira de guichet unique pour les informations relatives au Projet par l'intermédiaire d'une page html clairement définie et bien structurée qui lui sera consacrée (pas de site Web indépendant). Cette page Web sera affiliée au domaine unep.org dans la catégorie UNEP MAP. Selon le même principe, le Projet ne disposera pas de comptes indépendants sur les médias sociaux. Les contenus élaborés dans le cadre du plan de communication et de visibilité du Projet seront diffusés sur les comptes existants du système PAM, comme expliqué ci-dessus. Le Mediterranean Marine Litter Node (« nœud d'information consacré aux déchets marins en Méditerranée »)¹ servira également de canal de communication dans le cadre du Projet : il contiendra des informations spécifiques relatives au Projet et permettra la diffusion des réalisations du Projet. Il pourra être nécessaire de convenir d'un hashtag approprié avec les partenaires de l'Union européenne. Les propositions suivantes pourront être examinées : #MLMED, #FreeMLMED.

16. Les canaux de communication ci-après seront utilisés (liste non exhaustive) :

- a. les sites Web et comptes sur les médias sociaux du système PNUE/PAM, notamment les comptes gérés par les membres du Groupe spécial de Communication du PAM au niveau des Centres régionaux d'activités ;
- b. dans la mesure du possible : les plateformes générales du PNUE, notamment les plateformes sur les médias sociaux gérés par le bureau régional du PNUE pour l'Europe ;
et
- c. les organes de presse régionaux et nationaux, notamment les agences de presse dans les pays bénéficiaires et le répertoire des médias du PNUE/PAM.

17. Les autres partenaires du Projet seront invités à soutenir les activités de communication et de visibilité et à contribuer à la diffusion des réalisations du Projet et des supports connexes par l'intermédiaire de leurs réseaux et canaux de communication (sites Web, lettres d'information, médias sociaux, événements). L'Unité de gestion des projets aura la responsabilité de garantir que toutes les activités et réalisations du Projet élaborées par l'Unité des communications, les composantes du PAM et les partenaires suivent les lignes directrices de l'Union européenne en matière de communication et de visibilité des projets financés par l'Union européenne, conformément au [Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne](#). Une réunion d'information consacrée aux lignes directrices de l'Union européenne en matière de communication et de visibilité a été organisée en juin 2021 sous la tutelle du responsable de l'information du PNUE/PAM pour tous les projets financés par l'Union européenne. Les lignes directrices pertinentes ont été partagées, et une liste des besoins de communication spécifiques au Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins a été élaborée.

5 Ressources humaines

18. La mise en œuvre des activités de communication et de visibilité du Projet, financée par l'intermédiaire du Projet, sera une des réalisations essentielles comprises dans le mandat du chef du Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins, tandis que les autres membres du personnel de l'Unité de gestion des projets apporteront leur soutien à ces activités lorsque ce sera pertinent. Le responsable de l'information du PNUE/PAM apportera son soutien au chef de projet, le cas échéant, dans l'élaboration et la diffusion de supports et outils spécifiques. En outre, toutes les composantes concernées du PAM (MED POL, CAR/ASP, CAR/CPD et REMPEC) joueront un rôle important dans le soutien à la communication et à la visibilité du Projet par l'intermédiaire de leurs responsables de projets et responsables des communications désignées, en utilisant leurs plateformes, outils et réseaux de communication existants. Les autres partenaires du Projet apporteront également leur soutien aux activités de communication et de visibilité.

6 Ressources financières

19. Le Projet Marine Litter MED II sur les déchets marins ne dispose pas d'une composante consacrée à la sensibilisation ; cependant, les activités du Projet (par exemple au sujet des plastiques à usage unique et de la responsabilité étendue des producteurs) seront soutenues par des activités de sensibilisation dans les pays cibles, et le budget des activités du Projet inclut les fonds nécessaires aux activités de communication et de visibilité. En outre, le budget consacré aux déplacements dans le cadre du Projet comprend également les fonds nécessaires pour couvrir certaines activités essentielles de sensibilisation ainsi que la participation à des réunions régionales et internationales pertinentes, le cas échéant. Des efforts de communication relatifs au projet seront également déployés dans le cadre des activités régulières de communication du PNUE/PAM et des composantes du PAM.

7 Rapports

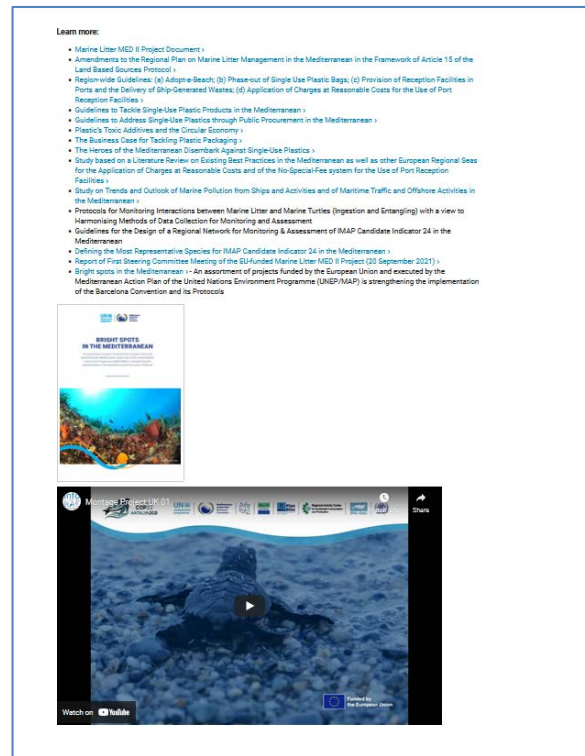
20. L'Unité de gestion des projets au sein de l'Unité de coordination du PNUE/PAM sera responsable de la surveillance régulière de toutes les activités de communication et de visibilité du Projet mises en œuvre par l'Unité de coordination du PNUE/PAM, les composantes du PAM et les partenaires. Toute modification apportée au plan de communication et de visibilité ou tout retard dans son exécution devront être communiqués sans délai à la Commission européenne. Les rapports d'activités descriptifs annuels du Projet comprendront systématiquement des informations exhaustives concernant toutes les activités de communication et de visibilité menées dans le cadre du Projet au cours de la période couverte par le rapport. Ces informations comprendront des liens vers les principaux supports de communication et de visibilité. Le rapport descriptif final du Projet comprendra une vue d'ensemble des principaux supports et activités de communication et de visibilité élaborés tout au long de la durée du Projet.

¹ <http://gpmlmednode.org/>

Annex I
Communication Products Prepared and Developed During 2021- 2022

Annex I: Communication Products Prepared and Developed During 2021- 2022

A. Update of the Marine Litter MED II Mini-Site:



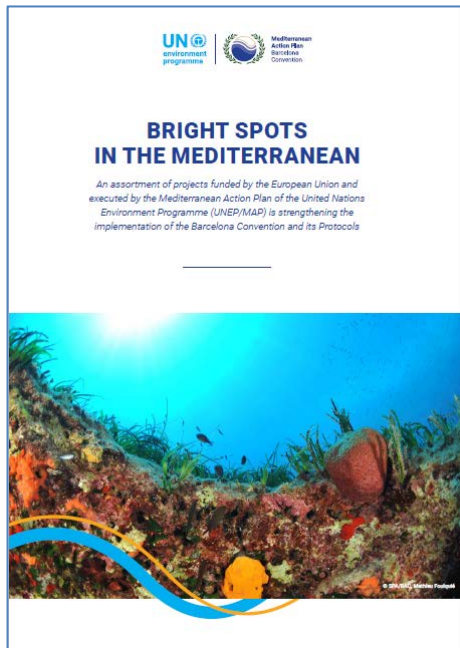
For more information, please [project mini site](#).

B. Video



For more information, please [page Web du projet](#).

C. Development of a Brochure (English, French, Arabic, and Spanish versions)



For more information, please [project mini site](#).

D. Visibility at COP 22 (Antalya, Turkey, 7-10 December 2022)

A [slideshow](#) was prepared for the dissemination of the EU-funded Projects including for Marine Litter MED II project. The slideshow was displayed in four languages (Arabic, English, French and Spanish) in the main hall and in the background of multiple events.



¹ <http://gpmlmednode.org/>

A [virtual exhibition](#) was also developed for COP 22 with the support of INFO/RAC to showcase the videos, panels and documents displayed physically at the venue. The actions there had a large policy impact since it reached all the key players identified in the Project Document and its stakeholder's analysis. This greater awareness and engagement should lead to an improved implementation of the Project and increased sustainability beyond its lifespan.



BARCELONA CONVENTION
COP22
ANTALYA 2021



UN
environment
programme



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



info
RAC

HOME SIDE EVENTS MAIN OUTCOMES

VIRTUAL EXHIBITION TWO YEARS OF BARCELONA CONVENTION ACHIEVEMENTS



1 2 3 Accanto

22nd Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention and its Protocols



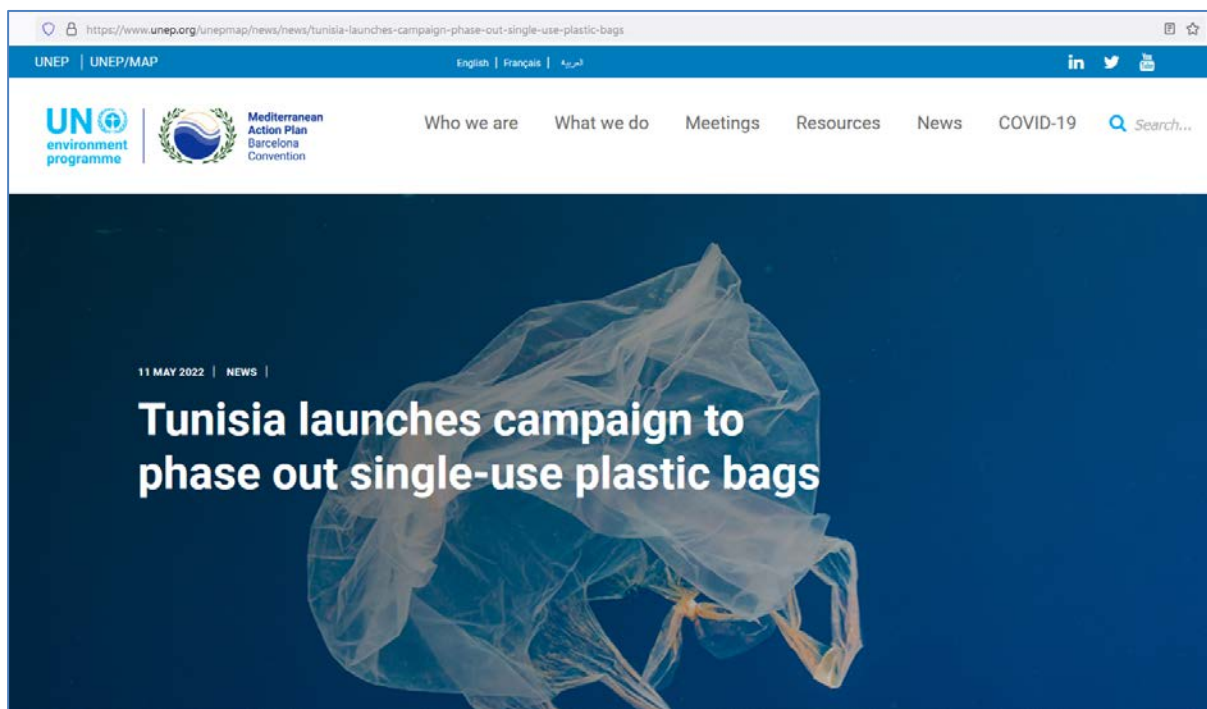
The 22nd Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention and its Protocols (COP 22) will take place on 7-10 December 2021 in Antalya, Turkey.

The meetings of the Contracting Parties to the Barcelona Convention and its protocols, held every two years, constitute the principal gathering on environment and sustainable development in the region.

COP 22 will mark 45 years of seamless environmental multilateralism and regional solidarity under the MAP/Barcelona Convention and its Protocols. It will offer an inclusive platform for renewed commitment in the Mediterranean and send a clear signal that the UNEP/MAP system is ready to act effectively and in a timely manner to support the region in building back greener with strong environmental objectives.

E. Launch of the Campaign to Phase out Single-Use Plastic Bags in Tunisia

i) [site Web de l'UNEP/MAP](https://www.unep.org/uneppmap/news/news/tunisia-launches-campaign-phase-out-single-use-plastic-bags) :



ii) [site Web de MedWaves \(CAR/CPD\)](https://www.medwaves-centre.org/new/la-campagne-soyons-responsables-pour-eliminer-progressivement-les-sacs-en-plastique-a-usage-unique-debute-aujourd'hui-en-tunisie/) :



¹ <http://gpmlmednode.org/>

iii) UNEP Regional Seas Newsletter:

Tunisia launches campaign to phase out single-use plastic bags; New roadmap sets out actions for implementation of the ocean decade in Afri...


US UNEP Regional Seas Programme <regionalseas@un.org>
To Christos Ioakeimidis

You forwarded this message on 17/05/2022 16:21.
If there are problems with how this message is displayed, click here to view it in a web browser.

Reply Reply All Forward

Tue 17/05/2022 15:49

[Read More](#)



Tunisia launches campaign to phase out single-use plastic bags

Ms. Leila Chikhaoui, Minister of the Environment of Tunisia, announced on 11 May 2022 the launch of a nationwide communication campaign aiming to boost citizen awareness and participation in the country's ambitious efforts to phase out single-use plastic bags. The campaign titled "Let us be responsible" is supported by the UNEP/MAP Regional Activity Centre 'MedWaves' specialized in sustainable consumption and production.

After the introduction of decree n°2020-32 dated 16 January 2020, which indicates the types of plastic bags the production, import, distribution and possession of which are prohibited on the internal market, and its entry into force on 1 January 2021, the campaign takes aim at existing patterns of use of plastic bags by

[Read More](#)

iv) News item on the [website of the Tunisian Ministry of Environment](#):

Accueil | Actualités | Annuaire | Glossaire | Liens utiles | Contact | FAQ | Aide | ...

Rechercher... Valider

الجمهورية التونسية
République tunisienne

وزارة البيئة
Ministère de l'environnement

Accueil Ministère Environnement en Tunisie Développement durable Observatoire Etudes et Projets Qualité Services Médias

Vous êtes ici: Accueil / ...

Arrêtons l'utilisation des sacs en plastique à usage unique pour protéger notre environnement actuel et futur.

Écrit Par Webmaster Mis À Jour : 19 Mai 2022 Affichages : 113

☆ ☆ ☆ ☆ ☆



ARRÊTONS L'UTILISATION DES SACS EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE POUR PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ACTUEL ET FUTUR. NOUS POUVONS UTILISER LES SACS SUIVANTS :

- Sac réutilisable
+40 Microns
+30 Litres
- Sac biodégradable
- Sac de pesage (transparent et léger)
-15 Microns

• Décret gouvernemental n°2020-32 du 16 janvier 2020, fixant les types de sacs en plastique dont la production, l'importation, la distribution et la détention sont interdites sur le marché intérieur.

وزارة البيئة
Ministère de l'Environnement

v) Communication material and all relevant communication tools can be downloaded [here](#):



vi) Press Conference (Tunis, Tunisia, 11 May 2022):



¹ <http://gpmlmednode.org/>

vii) [Publication in national media](#) (example):

https://www.tekiano.com/2022/05/12/tunisie-campagne-soyons-responsables-pour-limiter-lusage-des-sacs-en-plastiques/

tekiano Ness Tek Kult #Festivals

Tunisie : Campagne “Soyons responsables” pour limiter l’usage des sacs en plastiques

12 mai 2022 **Mots-clefs** : Association Horizons arts et culture , association Jiji pour l’environnement marin, Association pour la conservation de la biodiversité , campagne de sensibilisation , campagne Soyons responsables , Fondation IFM, golfe de Gabès, lutte contre les déchets en plastique, Nouvelle génération pour le développement et l’environnement , pollution sacs plastiques méditerranée , sacs plastiques tunisie , tunisie

Partager Sur Facebook Partager Sur Twitter Partager Sur Google+

Envoyer un commentaire Pourquoi cette annonce ?

La campagne “Soyons responsables” qui vise à sensibiliser les commerçants et les consommateurs à la nécessité de limiter l’utilisation de sacs plastiques à usage unique en Tunisie vient d’être lancée par a été lancée le ministère de l’Environnement.

viii) Invitation sent to journalists:

الموضوع : تنظيم مؤتمر صحفي حول الأمر الحكومي عدد 32 لسنة 2020 المؤرخ في 16 جانفي 2020 المتعلق بضبط أنواع الأكياس البلاستيكية التي يمنع إنتاجها وتوزيعها وتسويقها بالسوق الداخلية.

وبعد، في إطار برامج الوزارة الرامية إلى مقاومة التلوث والنهوض بمقومات الجمالية الحضرية، أشرف بإفادتكم أنه تم بالتنسيق مع الجانب الأسباني (مركز الأنشطة الإقليمي للإستهلاك والإنتاج المستدامين (SCP/RAC)) إعداد برنامج إتصالي متكامل موجه للتجار والمستهلكين لتيسير تنفيذ مقتضيات الأمر الحكومي عدد 32 لسنة 2020 المؤرخ في 16 جانفي 2020 المتعلق بضبط أنواع الأكياس البلاستيكية التي يمنع إنتاجها وتوزيعها وتسويقها بالسوق الداخلية. ويتضمن هذا البرنامج:

- إعداد وسائل إعلام موجهة للتجار والمستهلكين،
- إنداب عدد 05 جمعيات لتنفيذ الحملة التحسيسية ببعض الجهات.


وفي هذا الإطار، أشرف بإعلامكم أنه تقرر تنظيم مؤتمر صحفي يوم 11 ماي 2022 على الساعة الثالثة (15:00) بعد الظهر بحضور جهات التعاون للإطلاق في تنفيذ هذا البرنامج.


فالرجاء التفضل بتعيين من يمثلكم لحضور هذا المؤتمر الصحفي المزمع انعقاده بمقر وزارة البيئة (شارع الأستاذ الباجي قايد السبسي، المركز العمراني الشمالي 1080 تونس).

F. Marine Litter MED II Consultancy Opportunities:

The screenshot shows a Twitter interface with a tweet from the Mediterranean Action Plan (MAP) (@UNEPMAPNews). The tweet text is as follows:


← **Tweet**

 **Mediterranean Action Plan (MAP)** ✓
@UNEPMAPNews

 Opportunities to contribute to the implementation of:

The IMAP-MPA project: bit.ly/3rhY6eO

The Marine Litter MED II project: bit.ly/3ua3gy6




 Apply: unep.org/unepmap/who-we...

[#Act4Med](#) [#BarcelonaConvention](#)

Work with us

Regional Consultant to Support the Implementation of IMAP component of the EU-funded IMAP-MPA project for Contaminants (Level B)
Posting Period: 04 April 2022 - 24 April 2022

Regional Consultancy to support the execution of pilots related to the better management of sea-based litter in ports and marinas in the framework of the "Marine Litter MED II" Project (Level B)
Posting Period: 01 April 2022 - 21 April 2022

   www.unep.org/unepmap/
[#Act4Med](#) [#BarcelonaConvention](#)

<https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1511317971981021194?s=20&t=5IFeN7Z9wYyTpi45ylqcfQ>

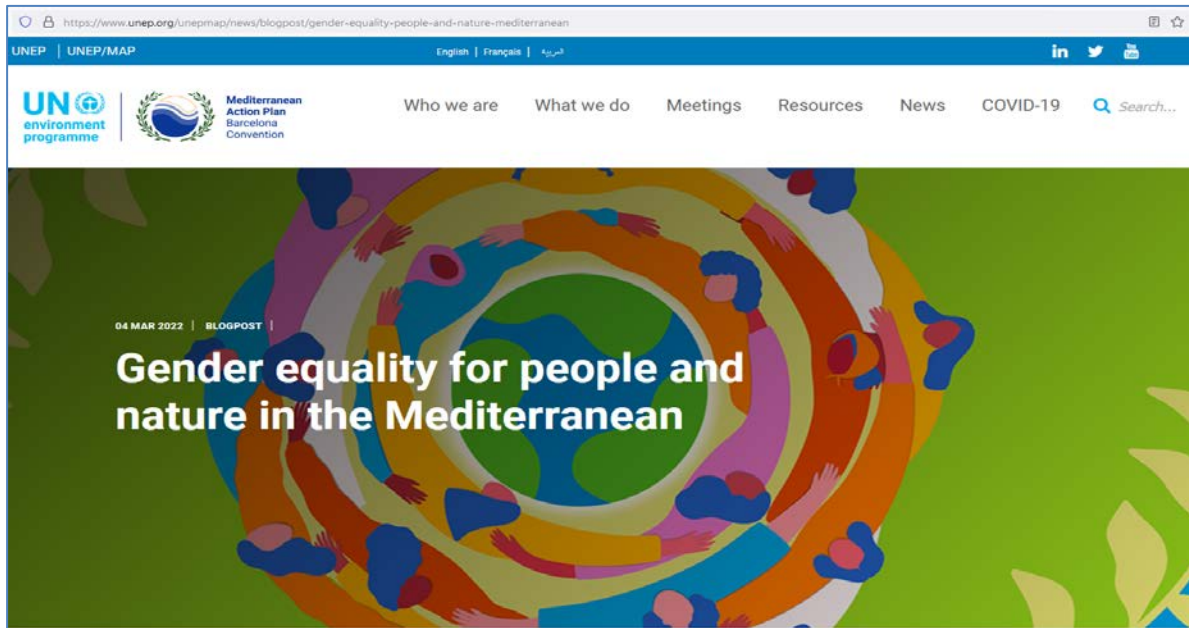
<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6917047014148972544>

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6917021995733782528>

¹ <http://gpmlmednode.org/>

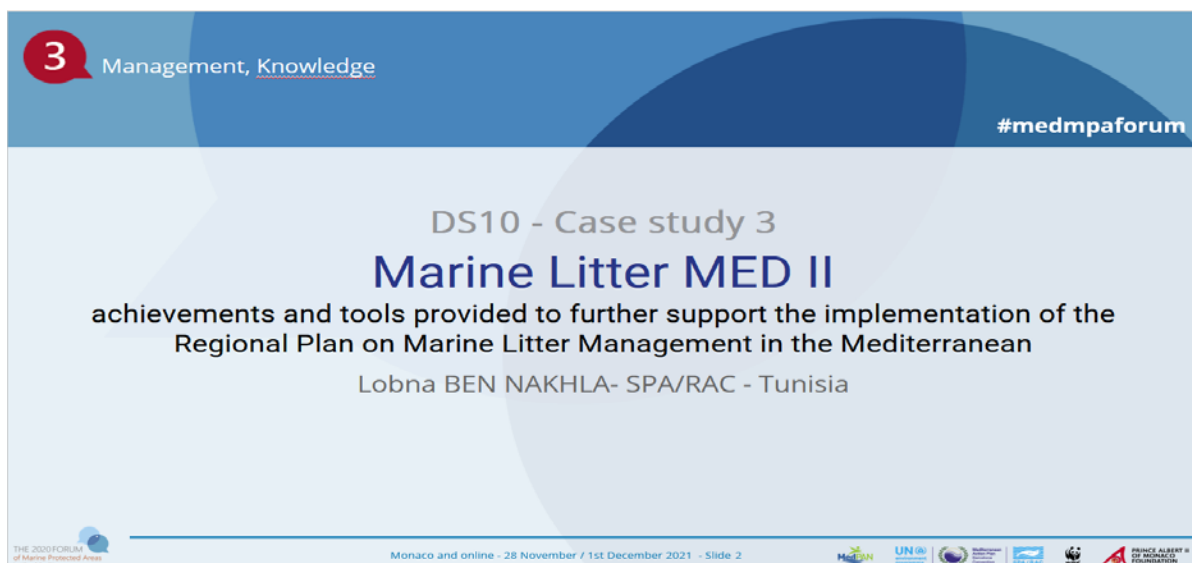
G. Gender equality for people and nature in the Mediterranean

The UNEP/MAP Coordinator reflected her views on ‘gender equality today for a sustainable tomorrow’ in an article ‘[Gender equality for people and nature in the Mediterranean](https://www.unep.org/uneppmap/news/blogpost/gender-equality-people-and-nature-mediterranean)’ published on 04/03/22. She noted how EcAp MED III and other EU-funded projects are poring over gender dynamics by analyzing gender differences, moving beyond the vulnerability narrative and recognizing women as capable stewards of ecosystems.



H. Visibility at the 2020 MPA Forum (Monaco, 28 Nov. - 1 Dec. 2021)

During the 2020 MPA Forum (Monaco, 28 Nov-1 Dec 2021), a workshop on “**Marine litter: How can MPAs be part of the solution?**” has been organized by SPARAC in collaboration with UfM and UNISI & MIO-ECSDE. A presentation on “*The Marine Litter MED Project: achievements and tools provided to further support the implementation of the Regional Plan on Marine Litter Management in the Mediterranean*” has been provided by the SPARAC representative.

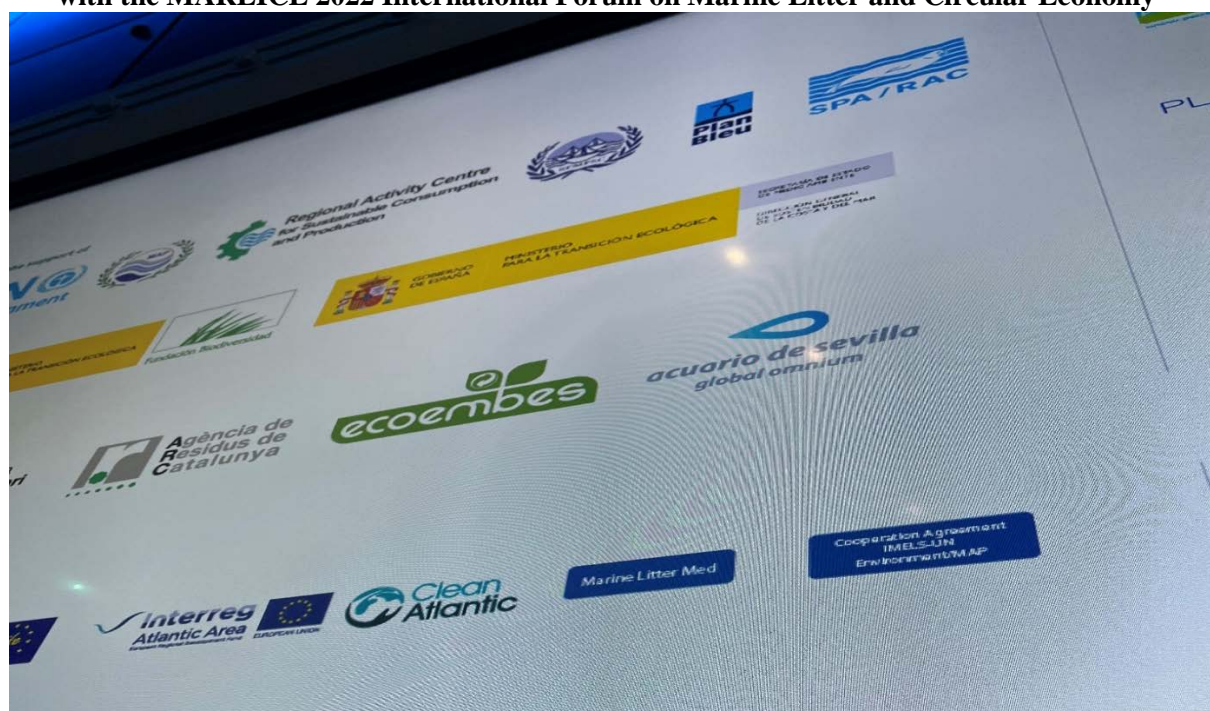


I. Workshop “Marine litter: what danger for Marine and Coastal Protected Areas and endangered species?” (Monastir, Tunisia, 21-22 December 2022)

The COMMON project team, the “Institut National de Sciences et Technologies de la Mer” (INSTM), with the support of the Regional Activity Center for Specially Protected Areas (SPA/RAC) of the UNEP/MAP, organized a workshop in Monastir entitled “Marine litter: what danger for Marine and Coastal Protected Areas and endangered species?”: This two-day training worked aimed to improve the knowledge on the monitoring and assessment of the impact of marine litter on Marine and Coastal Protected Areas and endangered species.

The slide features logos for the UN Environment Programme, the Mediterranean Action Plan Barcelona Convention, and SPA/RAC. The main title is 'Le Plan Régional sur la Gestion des Déchets Marins dans la Méditerranée : Prévenir et éliminer la pollution dans la Méditerranée ,'. Below the title, it lists 'Mme Lobna Ben Nakhla, Chargée Programme SPA/RAC.' and the workshop topic: 'Formation sur les déchets marins : quel danger sur les AMCP et les espèces menacées ? Monastir 21-22 Décembre 2021 à l'hôtel Iberostar Kuriat Palace'. At the bottom, there are logos for ENI CBCMED, the European Union, the Regional Activity Centre for Sustainable Consumption and Production, the Coastal Management and Monitoring Network (for tackling marine litter in Mediterranean sea), and COMMON. A small number '2' is in the bottom right corner.

J. Regional Meeting on Marine Litter Best Practices (17-18 May 2022) organized back-to-back with the MARLICE 2022 International Forum on Marine Litter and Circular Economy



¹ <http://gpmlmednode.org/>

K. Communication requirements EU-funded Projects:

Visibility of EU-funded projects

As you know, communication actions are stemming from the respective Project Communication and Visibility Plan; potential revised Workplan(s) from the Steering Committee meeting(s); and, if relevant, the 2023 MED QSR Communication and Visibility Strategy. Overall, most of the activities are geared towards the publication of the QSR. However, we should not wait 2023 to communicate about the projects.

Webpages of [IMAP-MPA](#), [ML MED II](#) and [EcAp MED III](#) (in both English and French) were created in 2020 within the UNEP/MAP website. Achievements in 2021 were illustrated by publications on UNEP/MAP website and twitter (@UNEPMAPNews), such as the progress acknowledged by the Steering Committee meeting of IMAP-MPA ([20/04/21](#)), of EcAp MED III ([19/05/21](#)), or by the EcAp Coordination Group ([11/11/21](#)).

You are aware that a brochure on the three projects is on the making and should be available (in four languages) in the weeks to come. A 2-minute video will also be produced. When available, we count on you to disseminate these products through your usual channels (websites, social [networks](#) and relevant events), and overall to relay our future communication.

We would also appreciate to be closely kept in the loop when you communicate on these three projects and remain available to assist you if needed. Furthermore, we should ensure that our implementing partners give the adequate visibility as well.

Regarding your website, it is important that it:

- briefly describes the projects and the role you play;
- mentions EU support (*see below*);
- includes links to the webpages of UNEP/MAP (*Cf links above*);
- is kept [up-to-date](#).

Finally, we should not forget to follow the rules of our donor. For that purpose, the 'EU communication and visibility manual for EU external action' is **annexed**. In practice, it means that the EU flag must be displayed - at least as prominently as other logos - on all communication and visibility materials associated with the project. Together with the EU emblem, its financial contribution must be acknowledged with the words 'Funded/Co-funded by the European Union'. In addition, materials must carry a disclaimer, ideally in the lower banner of the back page, as follows:

'This publication was produced with the financial support of the European Union. Its contents are the sole responsibility of XX and do not necessarily reflect the views of the European Union.'

The same goes for webpages which should feature the EU emblem with a text acknowledging its support, links to relevant EU websites and the disclaimer:

'This website was created and maintained with the financial support of the European Union. Its contents are the sole responsibility of XX and do not necessarily reflect the views of the European Union.'

